



# SE PRÉPARER À LA NÉGOCIATION DU CPOM - SECTEUR SOCIAL -

## Formation en partenariat avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité

Inscrit dans la loi ELAN (article 125), le CPOM devient désormais une obligation pour tous les gestionnaires d'établissements ou de services qui œuvrent en faveur des personnes en difficulté ou en situation de détresse. Le CPOM, négocié à l'échelle des activités d'un gestionnaire, sera généralisé dans les trois prochaines années. Les conséquences de l'arrivée de cet outil sont nombreuses : nouveaux modes de relation avec le financeur, contournement de l'appel à projets, évolutions budgétaires et organisationnelles... mais aussi la possibilité de nouvelles opportunités pour le gestionnaire, à condition de maîtriser la technicité et les contraintes

de cet outil. La mise en place progressive dans les années à venir par l'état permet aux gestionnaires d'anticiper au mieux ce virage à 180°.

C'est ce que propose cette formation : appréhender au mieux l'ensemble des enjeux et des points stratégiques mais aussi analyser l'impact sur la gouvernance associative. La philosophie du CPOM étant basée sur une plus grande responsabilisation et sur une co-construction État/Gestionnaires, cette formation s'inscrit dans une démarche pro active et stratégique afin d'optimiser les possibilités du contrat.

### OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances du nouveau cadre législatif et réglementaire du CPOM social
- Repérer les enjeux du CPOM dans un contexte de réformes et de tension budgétaire
- Acquérir des outils méthodologiques permettant l'élaboration et le suivi du CPOM
- Appréhender les marges de négociation avec le financeur

### CONTENU

#### Le cadre réglementaire du CPOM

Le CPOM social : contrat ou outil de tarification et de planification ?  
Les évolutions législatives et réglementaires  
Contexte politique et législatif dans lequel s'inscrit l'outil CPOM

#### Les outils méthodologiques du CPOM

Le diagnostic partagé  
Les indicateurs obligatoires  
Les objectifs opérationnels  
Le modèle de contrat

#### Analyse des évolutions budgétaires et financières

Détermination de la base budgétaire  
Calcul de la dotation globalisée commune ou dotation globale de financement  
La politique d'affectation de résultats  
Prise en compte des subventions  
Autres dispositions financières

#### La conduite stratégique d'un CPOM

Mise en place d'une démarche pro active  
Les opportunités de réorganisation  
Les points sensibles de négociation avec les autorités



28 janvier 2020



Paris



316 €  
par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehapp.fr

### Prérequis

Bonne connaissance des modalités de gestion d'un établissement social

### PUBLICS

- Directeurs
- Directeurs adjoints
- Directeurs administratifs et financiers
- Présidents
- Administrateurs

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

#### Pédagogie interactive alternant:

- apports juridiques et méthodologiques
- mise à disposition d'un conducteur
- simulation, études de cas/de situations
- échanges et mutualisation

### INTERVENANTS

- Inspecteur Hors Classe de l'action sanitaire et sociale, ancien directeur d'établissement social